

COMMUNIQUE DE PRESSE

EMBARGO

Le contenu du présent rapport ne doit pas être cité,
ni résumé dans la presse, à la radio ou à la télévision
avant le **12 octobre 2000**
à 22 heures TU

TAD/INF/2865
12 octobre 2000

Note : la liste des PMA vous sera envoyée séparément. Sont également disponibles deux autres communiqués de presse, le premier sur les tendances sociales et économiques (TAD/INF/2863) et le deuxième sur une analyse critique du système de l'aide (TAD/INF/2864), ainsi que le document "Repères.

LA CNUCED DEMANDE UN NOUVEL ARRANGEMENT EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCÉS

L'édition 2000 du Rapport de la CNUCED sur les pays les moins avancés¹ paraît aujourd'hui. Ses auteurs affirment qu'un allègement de la dette des pays les plus pauvres ne suffit pas et préconisent un *New Deal* dans le domaine de la coopération internationale pour le développement.

Près des deux tiers des 48 pays les moins avancés (PMA) doivent faire face à une dette extérieure intenable selon les critères internationaux. D'après le rapport, les efforts consentis jusqu'ici pour diminuer substantiellement le service de la dette ont échoué et les tentatives récentes de résolution du problème par l'Initiative en faveur des Pays pauvres les plus endettés (PPTE) ne sont pas très prometteuses. La raison en est que cette initiative, même dans sa forme renforcée, ne permet qu'une réduction insuffisante des niveaux de dette. La charge résiduelle, combinée à une baisse de l'aide publique au développement (APD) et à un apport limité d'investissement direct étranger (IDE), empêche l'indispensable augmentation des ressources financières et, par là le lancement d'investissements plus substantiels dans l'infrastructure économique et sociale des PMA.

Les Nations Unies ont classé ces pays dans la catégorie des PMA en raison de leur

1 Le **Rapport sur les pays les moins avancés** (n° de vente E.00.II.O.2, ISBN 92-1-112491-3) est vendu au prix de US\$ 45 et au prix spécial de US\$ 22 dans les pays en développement et les pays en transition. Commandes à United Nations Publications, Section de vente, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse, télécopieur 41 22 917 00 27, e-mail : unpubli@unog.ch, Internet : <http://un.org/publications> ou à United Nations Publications, Two UN Plaza, Room DC2-853, Dept. PRES, New York, NY 10017, États-Unis, téléphone : 1 212 963 83 02 ou 1 800 253 96 46, télécopieur : 1 212 963 34 89, courrier électronique : publications@un.org

Si la communauté des donateurs intensifie ses efforts pour permettre une sortie durable du piège de la dette, les PMA pourraient espérer un avenir meilleur. Dans le cas contraire, il est inutile d'escompter plus d'efficacité des dispositions actuelles. Selon les auteurs du rapport, « le résultat le plus probable auquel on aboutira à la fin de la décennie sera un nouvel accès de lassitude des donateurs et un nouveau cycle d'allègement de la dette ». Le rapport de la CNUCED suggère cinq éléments-clés pour le *New Deal* en faveur des PMA : réorienter les politiques nationales, assurer des flux d'aide appropriés, lancer des partenariats fondés sur une véritable appropriation des politiques par leurs bénéficiaires, opérer un allègement adéquat de la dette et améliorer la cohérence systémique des politiques.

Éléments du *New Deal*

- *Réorienter les politiques nationales*

Les expériences de développement réussies se caractérisent par une accélération de la croissance économique et une réduction de la pauvreté durables, fondées sur le développement des capacités de production, sur une meilleure compétitivité internationale et sur une transformation structurelle consistant dans l'abandon d'une économie trop spécialisée dans les produits de base. Il est communément admis que la meilleure façon d'y parvenir est de laisser plus libre cours aux forces du marché et à l'initiative privée, mais il ne s'agit pas pour autant de libérer ces forces sans se soucier des insuffisances des marchés, des institutions et des infrastructures des PMA. Une conception pragmatique des réformes structurelles est donc nécessaire. Les mesures adoptées doivent exploiter la marge de manœuvre dont les pays peu développés bénéficient, de droit, dans les régimes commerciaux internationaux. Elles doivent procéder d'une stratégie régionale ou subrégionale, selon le cas le plus approprié. L'objectif de réduction de la pauvreté est crucial, mais un succès viable à long terme suppose une amélioration des capacités de production, grâce à un cercle vertueux combinant hausse des investissements, de l'épargne et des exportations.

- *Assurer des flux d'aide appropriés*

Quelles que soient les politiques intérieures mises en œuvre, leur efficacité est conditionnée par l'apport de financements extérieurs adéquats. Compte tenu de la propension à épargner et de l'efficacité des investissements, on estime qu'il faudrait augmenter de 200 pour cent les ressources externes destinées à l'Afrique subsaharienne, par exemple, pour atteindre l'objectif des NU d'une division par deux de la pauvreté d'ici 2015. D'après les calculs de la CNUCED, il faudrait les augmenter de 50-100 pour cent pour assurer des taux de croissance annuels d'environ 6 pour cent. Ces projections moyennes sont applicables à la plupart des PMA dont les taux d'épargne sont peu élevés et qui sont prisonniers d'un cercle vicieux constitué de revenus et d'épargne faibles et des investissements inadaptés et inefficaces.

Les entrées de capitaux privés — qui s'accompagnent de transferts technologiques et de créations d'emplois — peuvent avoir un impact positif sur les évolutions économiques locales et combler quelques-uns des déficits financiers. Pour autant, les dirigeants des PMA ne doivent pas se bercer de l'illusion que le développement peut naître de l'IDE et les donateurs ne doivent pas profiter du gonflement des flux de capitaux privés à destination d'un certain nombre de PMA pour diminuer l'APD. Dans l'immédiat, la plupart des PMA n'ont pas d'autre choix que de compter sur l'APD comme principale source de financement extérieur.

- *Lancer des partenariats fondés sur une véritable appropriation des politiques par leurs bénéficiaires*

Toutes les parties ont compris que les politiques « téléguidées » par les donateurs sont

bénéficiaires doit être à la base des partenariats. Mais il ne s'agit pas seulement d'exiger des PMA qu'ils élaborent des stratégies de réduction de la pauvreté qui seront ensuite approuvées et suivies par les donateurs. En effet, si ces derniers se contentent de surveiller les stratégies et d'agiter la menace d'une suppression des financements concessionnels régis par le principe de sélectivité, les résultats ne seront sans doute pas meilleurs qu'avec la traditionnelle politique de conditionnalité.

Une appropriation véritable des politiques suppose un contrôle local de l'affectation des aides et la possibilité d'influer sur la formulation des programmes et le suivi des résultats. Lorsque l'État concerné ne dispose pas de moyens efficaces, l'appropriation reste toutefois un concept vide de sens ; les PMA doivent donc produire un effort sérieux pour construire des budgets détaillés et cohérents ainsi que des prévisions de dépenses à moyen terme qui soient à la fois réalistes, transparentes et responsables. Une telle évolution est indispensable pour garantir la responsabilité politique à une échelle plus large, à savoir vis-à-vis des citoyens et des donateurs internationaux.

De leur côté, les donateurs doivent admettre qu'un des principaux obstacles à une administration plus efficace du secteur public dans les PMA est le manque de financements. Il est indispensable que des fonds suffisants soient mis à la disposition de ces pays pour qu'ils puissent réellement s'approprier ces politiques.

- *Opérer un allègement adéquat de la dette*

Il faut un allègement plus significatif, plus rapide et plus large de la dette et, pour cela, un abaissement des seuils de « viabilité de la dette » ; des prévisions de croissance économique, d'exportations et d'importations plus réalistes ; une annulation plus précoce des encours de la dette, et un allègement du service concentré en début de période. Lorsqu'ils évaluent le coût financier réel de l'allègement de la dette, les créanciers doivent aussi prendre en compte son impact positif sur l'efficacité de l'aide.

- *Améliorer la cohérence systémique des politiques*

Le New Deal défendu par la CNUCED doit non seulement permettre d'inverser les synergies négatives nées dans les années 90 entre les politiques d'aide et les politiques d'allègement de la dette mais également renforcer l'impact des actions grâce à une complémentarité accrue de ces politiques. À cet égard, la promotion des flux de capitaux privés vers les PMA et l'instauration d'un régime commercial international plus favorable à leur développement sont essentiels. Un tel régime garantirait aux exportations des PMA un meilleur accès au marché, des réductions significatives de l'aide intérieure et des subventions à l'exportation pour l'agriculture des pays développés et des prix plus élevés et plus stables pour les produits de base. C'est au travers des échanges commerciaux que les PMA se feront une place dans le monde actuel ; en outre, un environnement commercial propice peut nettement améliorer l'efficacité de l'aide et la probabilité d'une résolution durable du problème de la dette.

Nouvelles perspectives ouvertes par la Conférence 2001

La troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA-III) se tiendra à Bruxelles en mai 2001. Ce forum important mettra en évidence les problèmes spécifiques aux pays les moins avancés afin de provoquer une évolution de la coopération internationale qui prendra convenablement en compte leurs besoins de développement. L'événement fournira aux PMA et aux partenaires œuvrant pour leur développement une excellente occasion d'étudier des mécanismes concrets de partenariat et de mise en cohérence des politiques, et d'orienter les politiques de développement dans la bonne direction.

L'alternative est la suivante. Soit les PMA resteront condamnés à un faible niveau de développement économique et ne parviendront pas à sortir du cercle vicieux faibles revenus-faible épargne en raison de l'insuffisance des ressources financières extérieures. Ils formeront alors des poches de pauvreté persistante dans l'économie mondiale, prendront encore plus de retard sur les autres pays en développement et devront faire appel à la communauté internationale pour pouvoir gérer des crises humanitaires et assurer des missions de maintien de la paix. Enfin, ils généreront l'essentiel des populations de réfugiés et constitueront les principaux réservoirs de travailleurs migrants.

Soit les PMA effectueront une transition progressive au cours de laquelle la dépendance vis-à-vis de l'aide au développement diminuera, tandis que la croissance s'appuiera de plus en plus sur une mobilisation des ressources intérieures, un drainage de l'IDE et la sollicitation des marchés internationaux de capitaux. Il en résultera un essor de leurs capacités de production et de leur compétitivité internationale. C'est à la réalisation de ce second scénario que les PMA et leurs partenaires devront travailler dans le cadre de PMA-III.

Le présent communiqué peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante :
<http://www.unctad.org>, section Publications et documents

Pour plus d'informations, prière de contacter Charles Gore, administrateur principal aux affaires économiques, Bureau du Coordonnateur spécial pour les pays les moins avancés, téléphone : 41 22 907 5944, télécopieur : 41 22 907 0046, courrier électronique : charles.gore@unctad.org ; Marquise David, administrateur associé aux affaires économiques, téléphone : 41 22 907 5617, télécopieur : 41 22 907 0046, courrier électronique : marquise.david@unctad.org ; Michael Herrmann, administrateur associé aux affaires économiques, téléphone : 41 22 907 5884, télécopieur : 41 22 907 0046, courrier électronique : michael.herrmann@unctad.org ; Muriel Scibilia, chargée de presse, Service de presse, CNUCED, téléphone: +41 22 907 58 16/28, télécopieur: +41 22 907 00 43; ou courrier électronique: press@unctad.org